

Rapport selon le décret et l'arrêté du 2 mai 2007

Rapport sur le Prix et la Qualité DU SERVICE PUBLIC



Eau potable

SMAEP 4B -- Distribution

Année 2015

SOMMAIRE

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	3
1) Organisation administrative du service	3
2) Estimation de la population desservie	4
3) Conditions d'exploitation du service	4
4) Prestations assurées dans le cadre du service	4
5) Les volumes d'eau	5
6) Nombre d'abonnements.....	5
7) Bilan des volumes sur le territoire syndical.....	7
8) Consommation par commune	8
9) Longueur du réseau	9
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	10
10) Tarifs en vigueur	10
11) Prix du service d'eau potable	10
12) La Facture d'eau (1).....	12
13) La Facture d'eau (2).....	13
14) La Facture d'eau (3).....	14
15) La Facture d'eau (4).....	15
16) La Facture de l'eau (5).....	16
17) La Facture de l'eau (6).....	17
18) La Facture de l'eau (7).....	18
19) La Facture de l'eau (8).....	19
20) La Facture de l'eau (9).....	20
21) Recettes d'Exploitation	21
INDICATEUR DE PERFORMANCE DU SERVICE	22
22) Qualité de l'eau.....	22
23) Connaissance et gestion patrimoniale du réseau	23
24) Performance du réseau	23
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	25
25) Travaux réalisés au cours de l'exercice.....	25
26) Acquisition d'équipements :.....	25
27) Etat de la dette	26
28) Amortissements réalisés.....	26

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1) Organisation administrative du service

Le SMAEP 4B, créé par arrêté préfectoral en juin 1986, avait pour vocation la production d'eau potable, la mise en charge jusqu'aux installations de distribution propres à chaque collectivité membre et l'achat d'eau potable aux collectivités extérieures. A l'origine, le syndicat regroupait 12 collectivités pour un total de 39 communes.

Par arrêté du 04 août 2010, les statuts du syndicat ont été modifiés notamment avec la prise de compétences à la carte comme : la défense incendie, l'assainissement collectif, l'assainissement non collectif et la gestion hydraulique.

Aujourd'hui, ce sont 63 collectivités représentant 68 communes qui forment le SMAEP 4B.

La gestion administrative du syndicat est assurée par un Comité Syndical. Chaque collectivité y est représentée de la manière suivante : un délégué titulaire et un délégué suppléant, et ce, par tranche entamée de 500 abonnés.

Ainsi, les compétences exercées par le syndicat au cours de l'année 2015 sont les suivantes :

La Production d'eau potable

La Distribution d'eau potable

La Défense Incendie

L'assainissement non collectif

L'assainissement collectif

Le présent rapport a pour but de présenter le fonctionnement du service de distribution d'eau potable au cours de l'exercice 2015. Celui-ci concerne uniquement 60 communes qui sont les suivantes :

- | | |
|---|--|
| - Ardilleux | - Mairé l'Evescault |
| - Asnières en Poitou | - Maisonnay |
| - Aubigné | - Marigny |
| - Belleville | - Mazières sur Béronne |
| - Boisserolles | - Melleran |
| - Bouin | - Montalembert |
| - Brieuil-sur-Chizé | - Montjean |
| - Brioux-sur-Boutonne | - Paizay le Chapt |
| - Brûlain | - Paizay le Tort |
| - Celles-sur-Belle (Montigné et Verrines) | - Périgné |
| - Caunay | - Pers |
| - Chail | - Pioussay |
| - Chizé | - Plibou |
| - Clussais la Pommeraie | - Pouffonds |
| - Couture d'Argenson | - Prissé la Charrière |
| - Crézières | - Saint-Etienne-la-cigogne |
| - Ensigné | - Saint Génard |
| - Fors | - Saint-Martin-les-Melle (Negressauve) |
| - Gournay Loizé | - Saint-Médard |
| - Hanc | - Saint Romans des Champs |
| - Juillé | - Saint-Romans-les-Melle |
| - Juscorps | - Sauzé-Vaussais |
| - La Bataille | - Secondigné-sur-Belle |
| - La Chapelle Pouilloux | - Séigné |
| - Le Vert | - Sompt |
| - Les Alleuds | - Tillou |
| - Les Fosses | - Vernoux-sur-Boutonne |
| - Limalonges | - Villefollet |
| - Lorigné | - Villiers-en-Bois. |
| - Lusseray | - Villiers-sur-Chizé |

2) Estimation de la population desservie

Nombres d'habitants : **24 763 (population en vigueur au 01/01/2016)**

Nombre de compteurs : **13 366**

3) Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en régie directe depuis le 1^{er} janvier 2013 sur le territoire centre.

Il est également géré en régie directe sur le territoire ouest depuis le 1^{er} janvier 2015. Il est à noter une grande modification du territoire puisque l'ancien syndicat de Rom-Bouleure a adhéré au syndicat 4B à compter du 1^{er} janvier 2015.

Territoire de Distribution-Ouest :

Ce territoire était géré par un contrat d'affermage avec la SOCIETE D'AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} janvier 2003. La durée du contrat est de 12 ans. Il a pris fin le 31 décembre 2014.

Le service est exploité en régie directe depuis le 1^{er} janvier 2015.

Territoire de Distribution-Centre :

Le syndicat a repris au 1^{er} janvier 2013, la gestion du service d'eau en régie directe.

Territoire de Distribution-Est :

Ce territoire était géré par le syndicat de Rom-Bouleure jusqu'au 31/12/2014 via un contrat d'affermage avec la société SAUR.

Le service d'eau est maintenant géré en régie directe par le SMAEP 4B depuis le 1^{er} janvier 2015.

4) Prestations assurées dans le cadre du service

Le syndicat assure en régie directe les prestations suivantes :

Gestion du service	Application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	Accueil des usagers, facturation, traitement des doléances clientèle
Mise en service	Des branchements
Entretien	De l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	Des branchements particuliers, des compteurs, des équipements électromécaniques, des canalisations, des ouvrages de traitement, des ouvrages de stockage,...
Travaux neufs	Extension de réseau, dévoiement de réseaux

5) Les volumes d'eau

a) Importations d'eau

Import depuis	compteurs	Importés en 2014 (m ³)	Importés en 2015 (m ³)	Variation (%)
SMAEP 4B-Production	Belleville Boisseroles	48 042	48 583	1,13%
SMAEP 4B-La RESE	Le Vert	6 784	5 181	-23,63%
SMAEP 4B-Sources du Perrault	Les Sanguinières	14 909	15 038	0,87%
SMAEP 4B- Production	Prissé	45 007	44 336	-1,49%
SMAEP 4B- Production	Chizé	<i>364 989</i>	354 053	-3,00%
SMAEP 4B- Production	Belle et Boutonne	404 916	395 513	-2,32%
SMAEP 4B- Sertad	Negressauve	6 576	3 848	-41,48%
SMAEP 4B- Production	ARDILLEUX	18 688	20 941	12,06%
SMAEP 4B- Production	COUTURE D'ARGENSON	26 116	28 384	8,68%
SMAEP 4B- Production	LES ALLEUDS	17 373	20 901	20,31%
SMAEP 4B- Production	MAISONNAY	15 073	16 179	7,34%
SMAEP 4B- Production	MARCILLE	205 810	236 980	15,15%
SMAEP 4B- Production	PAIZAY LE CHAPT	20 120	23 284	15,73%
SMAEP 4B- Production	TILLOU	28 837	28 767	-0,24%
SMAEP 4B- Production	Gournay-Loizé	<i>62 176</i>	73 614	18,40%
SMAEP 4B- Production	Rom-Bouleure	<i>495 390</i>	532 738	7,54%
Total		1 780 806	1 848 340	3,79%

Les valeurs en italiques ne font pas parties des chiffres 2014 du SMAEP 4B mais elles permettent de comparer l'évolution entre les deux années.

b) Exportations

Export vers	Exportés en 2014 (m ³)	Exportés en 2015 (m ³)	Variation (%)
Export vers LAMBON	6 262	2 400	-61,67%
Export vers SERTAD (MELLE)	147	4	-97,28%
Export vers SERTAD (St Léger de la M.)	2 484	3 032	22,06%
Export vers CNRS		4 173	#DIV/0!
Export vers Villefagnan		2 092	#DIV/0!
Total	8 893	11 701	31,58%

6) Nombre d'abonnements

Abonnements	2014	2015	Variation
Nombre d'abonnés domestiques	8 866	13 358	50,67%
Nombre d'abonnés non domestiques	1	8	700,00%
Nombre total d'abonnements	8 867	13 366	50,74%

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L.213-10-3 du code de l'environnement.

Le nombre d'abonnés par commune est assez stable sur l'ensemble du territoire.

Il est à noter que l'augmentation de 50,74% du nombre total d'abonnés s'explique par l'intégration du syndicat de Rom-Bouleure et de la commune de Gournay-Loizé à la compétence distribution.

Commune	2013	2014	2015	Variation
Ardilleux	101	98	98	0,00 %
Asnières en Poitou	123	118	119	0,85 %
Aubigné	135	129	128	-0,78 %
Belleville	72	72	71	-1,39 %
Boisserolles	39	39	39	0,00 %
Bouin			86	#DIV/0!
Brieuil sur chizé	39	39	39	0,00 %
Brioux sur Boutonne	874	849	847	-0,24 %
Brulain	340	338	344	1,78 %
Caunay			103	#DIV/0!
Chail	258	256	257	0,39 %
Chizé	431	425	417	-1,88 %
Clussais la Pommeraie			404	#DIV/0!
Couture d'argenson		263	262	-0,38 %
Crézières	40	40	39	-2,50 %
Ensigné	176	170	177	4,12 %
Fors	785	783	789	0,77 %
Gournay-Loizé			391	#DIV/0!
Hanc			185	#DIV/0!
Juillé	52	51	52	1,96 %
Juscorps	160	160	167	4,38 %
La Bataille	59	59	59	0,00 %
La Chapelle Pouilloux			111	#DIV/0!
Le Vert	85	84	83	-1,19 %
Les Alleuds		181	184	1,66 %
Les Fosses	214	214	216	0,93 %
Limalonges			507	#DIV/0!
Lorigné			228	#DIV/0!
Lusseray	98	95	95	0,00 %
Mairé L'Evescault			371	#DIV/0!
Maisonny	139	136	135	-0,74 %
Marigny	416	399	413	3,51 %
Mazières sur Béronne	231	227	228	0,44 %
Melleran			313	#DIV/0!
Montalembert			184	#DIV/0!
Montigné	121	121	121	0,00 %
Montjean			168	#DIV/0!
Paizay le Chapt	189	180	179	-0,56 %
Paizay le Tort	264	260	261	0,38 %
Périgné	495	492	497	1,02 %
Pers			55	#DIV/0!
Poussay			207	#DIV/0!
Plibou			139	#DIV/0!
Pouffonds	218	211	210	-0,47 %
Prissé la Charrière	315	317	319	0,63 %
Saint Etienne la Cigogne	92	92	93	1,09 %
Saint Génard	195	192	192	0,00 %
Saint Martin les Melle	12	12	13	8,33 %
Saint Médard	62	62	61	-1,61 %
Saint Romans des Champs	95	96	94	-2,08 %
Saint Romans les Melle	348	345	345	0,00 %
Sauzé Vausais			1004	#DIV/0!
Secondigné sur Belle	273	266	265	-0,38 %
Séigné	80	77	73	-5,19 %
Sompt	181	182	185	1,65 %
Tillou	205	197	197	0,00 %
Vernoux sur Boutonne	116	110	113	2,73 %
Verrines sous Celles	127	123	123	0,00 %
Villefollet	129	125	129	3,20 %
Villiers en Bois	83	83	82	-1,20 %
Villiers sur chizé	101	99	100	1,01 %
TOTAL	8568	8867	13366	50,74 %

7) Bilan des volumes sur le territoire syndical

Volumes (m ³)	2014	2015	Variation	Observations
Volume produit	321 155	0	-100,00%	
Volume importé	900 541	1 848 340	105,25%	
Volume exporté	17 988	11 701	-34,95%	
Volume total mis en distribution sur le territoire	1 203 708	1 836 639	52,58%	
Volume vendu aux abonnés domestiques	915 869	1 353 001	47,73%	
Volume vendu aux abonnés non domestiques		19 722	#DIV/0!	
Volume total vendu aux abonnés	915 869	1 372 723	49,88%	

Les volumes consommés par les abonnés sont basés sur la relève de novembre 2014 à novembre 2015 pour les abonnés du territoire centre et sur la relève de mars 2015 à mars 2016 sur les territoires est et ouest. Cette différenciation s'explique par les dates de relève de compteurs et permet ainsi dans les deux cas la prise en compte de la consommation majoritaire de l'année en cours.

8) Consommation par commune

Communes	Abonnés 2015	Consommation 2015	m ³ /abonne
Ardilleux	98	11 650	118,88
Asnières en Poitou	119	10 479	88,06
Aubigné	128	11 347	88,65
Belleville	71	8 377	117,99
Boisserolles	39	10 003	256,49
Bouin	86	8 892	103,40
Brieuil sur chizé	39	7 487	191,97
Brioux sur Boutonne	847	78 752	92,98
Brulain	344	42 068	122,29
Caunay	103	12 342	119,83
Chail	257	32 282	125,61
Chizé	417	41 304	99,05
Clussais la Pommeraie	404	36 919	91,38
Couture d'argenson	262	22 410	85,53
Crézières	39	3 647	93,51
Ensigné	177	13 373	75,55
Fors	789	74 407	94,31
Gournay-Loizé	391	68 693	175,69
Hanc	185	18 724	101,21
Juillé	52	4 170	80,19
Juscorps	167	16 723	100,14
La Bataille	59	5 094	86,34
La Chapelle Pouilloux	111	11 375	102,48
Le Vert	83	5 509	66,37
Les Alleuds	184	15 601	84,79
Les Fosses	216	18 021	83,43
Limalonges	507	51 923	102,41
Lorigné	228	19 936	87,44
Lusseray	95	7 601	80,01
Mairé L'Evescault	371	37 685	101,58
Maisonnay	135	12 199	90,36
Marigny	413	40 507	98,08
Mazières sur Béronne	228	20 378	89,38
Melleran	313	30 573	97,68
Montalembert	184	15 564	84,59
Montigné	121	16 106	133,11
Montjean	168	13 572	80,79
Paizay le Chapt	179	21 569	120,50
Paizay le Tort	261	35 148	134,67
Périgné	497	49 723	100,05
Pers	55	3 651	66,38
Pioussay	207	16 881	81,55
Plibou	139	9 938	71,50
Pouffonds	210	24 488	116,61
Prissé la Charrière	319	30 716	96,29
Saint Etienne la Cigogne	93	15 794	169,83
Saint Génard	192	28 201	146,88
Saint Martin les Melle	13	767	59,00
Saint Médard	61	4 907	80,44
Saint Romans des Champs	94	16 758	178,28
Saint Romans les Melle	345	36 737	106,48
Sauzé Vaussais	1004	80 600	80,28
Secondigné sur Belle	265	28 635	108,06
Séigné	73	7 208	98,74
Sompt	185	15 646	84,57
Tillou	197	20 267	102,88
Vernoux sur Boutonne	113	16 458	145,65
Verrines sous Celles	123	11 224	91,25
Villefollet	129	15 155	117,48
Villiers en Bois	82	14 177	172,89
Villiers sur chizé	100	12 382	123,82
TOTAL	13366	1 372 723	102,70

9) Longueur du réseau

a) Extension de réseau

Le tableau ci-dessous présente les extensions de réseau réalisées au cours de l'année 2015 :

Extension de réseau		Longueur (ml)
Commune	Lieu	
Longueur Totale		0

Aucune extension de réseau n'a eu lieu au cours de l'année 2015.

Le tableau suivant présente les extensions de réseau réalisées lors des trois dernières années:

	2013	2014	2015
Extension de réseau (ml)	0	300	0

b) Renouvellement des réseaux

Le tableau ci-dessous présente les canalisations renouvelées au cours de l'année 2015 :

Renouvellement de réseau		Longueur (ml)
Commune	Lieu	
Maisonnay	Les Maisons Neuves	1190
Paizay le Chapt	Puy Bolain	420
Les Fosses	Impasse des Jardinets	55
Longueur Totale		1665

Le tableau suivant présente le taux de renouvellement des 5 dernières années :

		2011	2012	2013	2014	2015
Secteur Centre et Ouest	Linéaire de réseau de desserte (hors branchement en ml)	398413	399585	527379	550247	550247
	Renouvellement de réseau (ml)	3440	656	1595	809	
	Taux de renouvellement					
Secteur Est (Ex-Rom Bouleure) + Gournay	Linéaire de réseau de desserte (hors branchement en ml)	376537	377920	376944	375174	333142
	Renouvellement de réseau (ml)	450	7430	0	900	
	Taux de renouvellement					
Moyenne	Linéaire de réseau de desserte (hors branchement en ml)	774950	777505	904323	925421	864561
	Renouvellement de réseau (ml)	3 890	8 086	1 595	1 709	1 665
	Taux de renouvellement	0,50%	1,04%	0,18%	0,18%	0,19%

L'augmentation du linéaire de réseau est principalement due à l'intégration de Rom-Bouleure et de Gournay-Loizé ayant adhéré au 1^{er} janvier 2015. Il faut noter une diminution du linéaire de Rom-Bouleure qui s'explique par le départ de 4 communes vers le syndicat de Lezay.

Le renouvellement de réseau 2015 a été de 1 665 ml.

Taux moyen de renouvellement des réseaux: 0,42 %

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC

10) Tarifs en vigueur

- L'assemblée délibérante du SMAEP 4B vote les tarifs annuellement, ceux-ci ont été fixés par la délibération suivante :

Date de la délibération	Objet
01/12/2015	Vote des tarifs 2016.

- Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.
- Le service est assujéti à la TVA.

11) Prix du service d'eau potable

Le prix du service comprend au 1^{er} Janvier 2016:

Une partie fixe ou abonnement ;

Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable.

	2015		2016	
	Part Fixe en € HT/an	Part variable en €HT/m3	Part Fixe en € HT/an	Part variable en €HT/m3
Territoire Belle et Boutonne, Marcillé	84,24 €	1,50 €	85,50 €	1,52 €
Ardilleux, Maisonnay, Paizay le Chapt, Tillou	75,00 €	1,35 €	85,50 €	1,52 €
Les Alleuds	78,94 €	1,28 €	82,86 €	1,42 €
Couture d'Argenson	83,24 €	1,32 €	85,50 €	1,43 €
Territoire des Fosses, St Etienne, Prissé	86,48 €	1,55 €	87,02 €	1,56 €
Territoire de Rom-Bouleure	81,04 €	1,88 €	82,82 €	1,85 €
Gournay Loizé	76,00 €	0,91 €	78,50 €	1,02 €
Fontenille	65,00 €	1,00 €	78,50 €	1,02 €

Les abonnements sont payables à terme échu sur le tout le territoire.

La consommation d'eau est payable au vu du relevé et semestriellement.

Territoires Belle et Boutonne, Ardilleux, Maisonnay, Les Alleuds, Couture d'Argenson, Gournay, Fontenille :

La facturation du premier semestre est effectuée sur une estimation. La facturation du second semestre est effectuée au vu du relevé compteur.

Territoires des Fosses et Rom-Bouleure :

La facturation du premier semestre est effectuée au vu du relevé compteur. La facturation du second semestre est effectuée sur une estimation.

- La redevance « prélèvement » (Agence de l'eau) est proportionnelle à la consommation d'eau potable.

Prix mutualisé sur tout le territoire : 0.025€

- La redevance « pollution domestique » est proportionnelle à la consommation d'eau potable, et varie selon les communes :

Communes	1er janvier 2015	1er janvier 2016
Ardilleux, Asnières en Poitou, Aubigné, Bouin, Brieuil sur Chizé, Brioux-Sur-Boutonne, Brulain, Celles sur Belle, Chail, Chérigné, Chizé, Couture d'Argenson, Crézières, Ensigné, Fontenille, Gournay, Hanc, Juillé, La Bataille, Les Fosses, Le Vert, Limalonges, Lorigné, Luché sur Brioux, Lusseray, Maisonnay, Mazières-sur-Béronne, Melleran, Montalembert, Montjean, Paizay le Chapt, Paizay le Tort, Périgné, Pioussay, Pouffonds, Saint-Génard, Saint Martin lès Melle, Saint Médard, Saint Romans lès Melle, Sauzé Vaussais, Secondigné sur Belle, Séligné, Sompt, Tillou, Vernoux sur Boutonne, Villefollet, Villiers sur Chizé	0,310 €	0,315 €
Belleville, Boisserolles, Fors, Juscorps, Marigny, Prissé la Charrière, Saint Etienne la Cigogne, Saint Romans des Champs, Villiers en Bois	0,310 €	0,300 €
Caunay, Clussais la Pommeraie, La Chapelle Pouilloux, Les Alleuds, Mairé L'Esvescault, Pers, Pliboux	0,240 €	0,230 €

Ces deux redevances sont reversées à l'agence de l'eau et calculées annuellement.

12) La Facture d'eau (1)

Sur Brûlain, Chizé, Les Fosses et Le Vert

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1er janvier 2015	1er janvier 2016	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	0,00	0,00	
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	0,00	0,00	
Part de la collectivité				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	86,48	87,02	0,62%
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	1,55	1,56	0,65%
Redevances et taxes				
	Redevance prélèvement ressource en eau (€/m3)	0,0831	0,025	-69,92%
	Redevance pollution domestique	0,31	0,315	1,61%
	TVA	5,5%	5,5%	

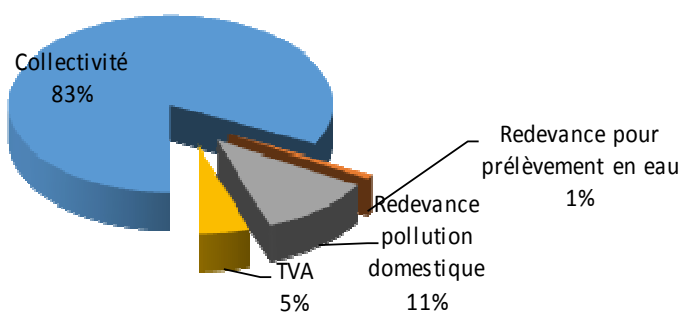
* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m3

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1er janvier 2015	1er janvier 2016	Variation
Exploitant	0,00	0,00	
Collectivité	272,48	274,22	0,64%
Redevance pour prélèvement en eau	9,97	3,00	-69,92%
Redevance pollution domestique	37,20	37,80	1,61%
TVA	17,58	17,33	-1,45%
Total (TTC)	337,23	332,35	-1,45%

Prix théorique du m3 pour un abonné consommant 120 m3:	2,81 €	2,77 €
--	--------	--------

1er janvier 2016



13) La Facture d'eau (2)

Sur Belleville, Boisserolles, Fors, Juscorps, Marigny, Prissé la Charrière, St Etienne-La Cigogne, St Romans des Champs, Villiers en Bois.

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1er janvier 2015	1er janvier 2016	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire *	0,00	0,00	
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	0,00	0,00	
Part de la collectivité				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire *	86,48	87,02	0,62%
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	1,55	1,56	0,65%
Redevances et taxes				
	Redevance prélèvement ressource en eau (€/m3)	0,0831	0,025	-69,92%
	Redevance pollution domestique	0,31	0,30	-3,23%
	TVA	5,5%	5,5%	

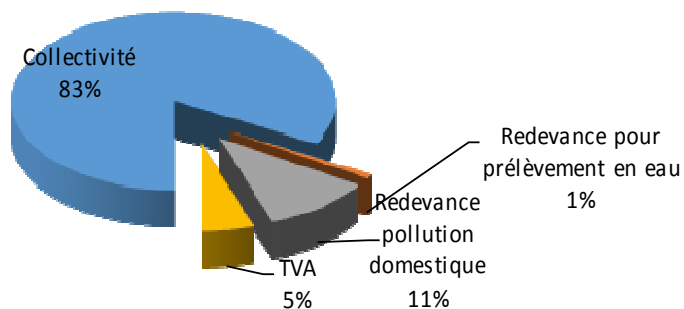
* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m3

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1er janvier 2015	1er janvier 2016	Variation
Exploitant	0,00	0,00	
Collectivité	272,48	274,22	0,64%
Redevance pour prélèvement en eau	9,97	3,00	-69,92%
Redevance pollution domestique	37,20	36,00	-3,23%
TVA	17,58	17,23	-2,01%
Total (TTC)	337,23	330,45	-2,01%

Prix théorique du m3 pour un abonné consommant 120 m3:	2,81 €	2,75 €
--	--------	--------

1er janvier 2016



14) La Facture d'eau (3)

Sur Asnières-en-Poitou, Aubigné, Brieuil-Sur-Chizé, Brioux, Celles sur Belle, Chail, Crézières, Ensigné, Juillé, La Bataille, Lusseray, Mazières sur Béronne, Paizay le Tort, Périgné, Pouffonds, Saint-Génard, Saint-Martin-les-Melle, Saint Romans les Melle, Saint-Médard, Secondigné-Sur-Belle, Séligné, Sompt, Vernoux-sur-Boutonne, Villefollet, Villiers-Sur-Chizé

Evolution du tarif de l'eau

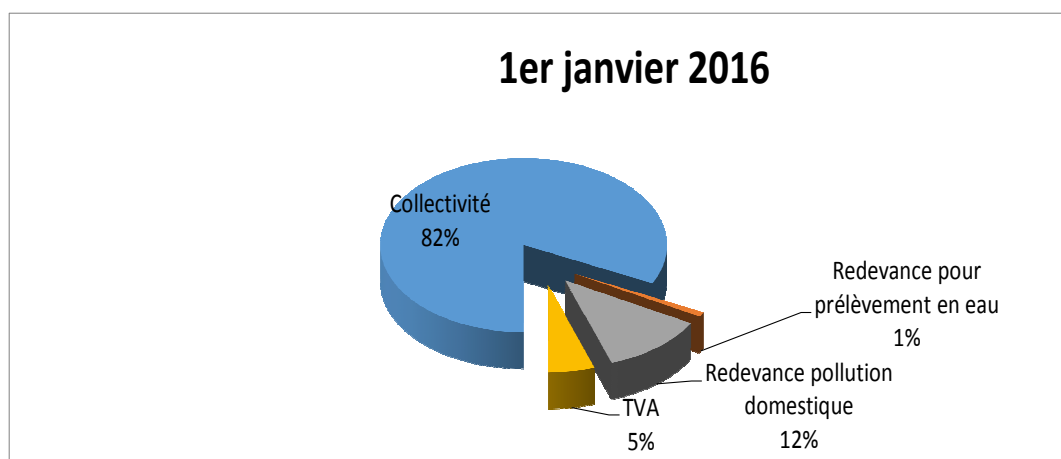
	Désignation	1er janvier 2015	1er janvier 2016	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	0,00	0,00	
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	0,00	0,00	
Part de la collectivité				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	84,24	85,50	1,50%
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	1,5	1,52	1,33%
Redevances et taxes				
	Redevance prélèvement ressource en eau (€/m3)	0,0831	0,025	-69,92%
	Redevance pollution domestique	0,31	0,315	1,61%
	TVA	5,5%	5,5%	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m3

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1er janvier 2015	1er janvier 2016	Variation
Exploitant	0,00	0,00	
Collectivité	264,24	267,90	1,39%
Redevance pour prélèvement en eau	9,97	3,00	-69,92%
Redevance pollution domestique	37,20	37,80	1,61%
TVA	17,13	16,98	-0,87%
Total (TTC)	328,54	325,68	-0,87%

Prix théorique du m3 pour un abonné consommant 120 m3:	2,74 €	2,71 €
--	--------	--------



15) La Facture d'eau (4)

Sur Ardilleux, Maisonnay, Paizay le Chapt, Tillou.

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1er janvier 2015	1er janvier 2016	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	0,00	0,00	
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	0,00	0,00	
Part de la collectivité				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	75,00	85,50	14,00%
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	1,35	1,52	12,59%
Redevances et taxes				
	Redevance prélèvement ressource en eau (€/m3)	0,0831	0,025	-69,92%
	Redevance pollution domestique	0,31	0,315	1,61%
	TVA	5,5%	5,5%	

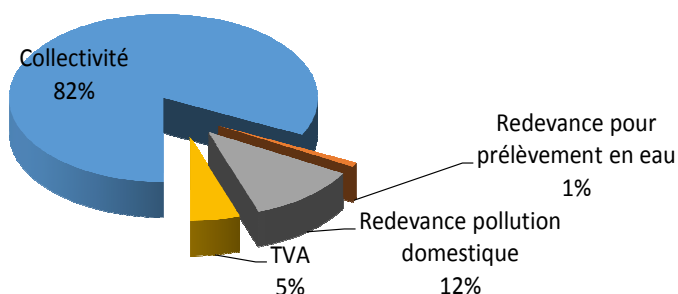
* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m3

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1er janvier 2015	1er janvier 2016	Variation
Exploitant	0,00	0,00	
Collectivité	237,00	267,90	13,04%
Redevance pour prélèvement en eau	9,97	3,00	-69,92%
Redevance pollution domestique	37,20	37,80	1,61%
TVA	15,63	16,98	8,63%
Total (TTC)	299,80	325,68	8,63%

Prix théorique du m3 pour un abonné consommant 120 m3:	2,50 €	2,71 €
--	--------	--------

1er janvier 2016



16) La Facture de l'eau (5)

Sur Les Alleuds

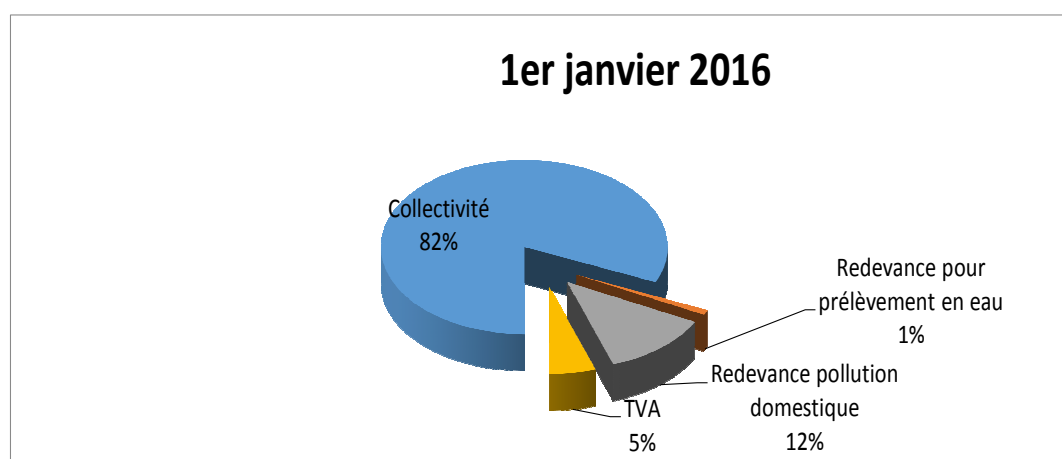
	Désignation	1er janvier 2015		Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	0,00		
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	0,00		
Part de la collectivité				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	78,94	82,86	4,97%
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	1,28	1,42	10,94%
Redevances et taxes				
	Redevance prélèvement ressource en eau (€/m3)	0,0831	0,025	-69,92%
	Redevance pollution domestique	0,31	0,315	1,61%
	TVA	5,5%	5,5%	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m3

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1er janvier 2015	1er janvier 2016	Variation
Exploitant	0,00	0,00	
Collectivité	232,54	253,26	8,91%
Redevance pour prélèvement en eau	9,97	3,00	-69,92%
Redevance pollution domestique	37,20	37,80	1,61%
TVA	15,38	16,17	5,13%
Total (TTC)	295,10	310,23	5,13%

Prix théorique du m3 pour un abonné consommant 120 m3:	2,46 €	2,59 €
--	--------	--------



17) La Facture de l'eau (6)

Sur Couture d'Argenson

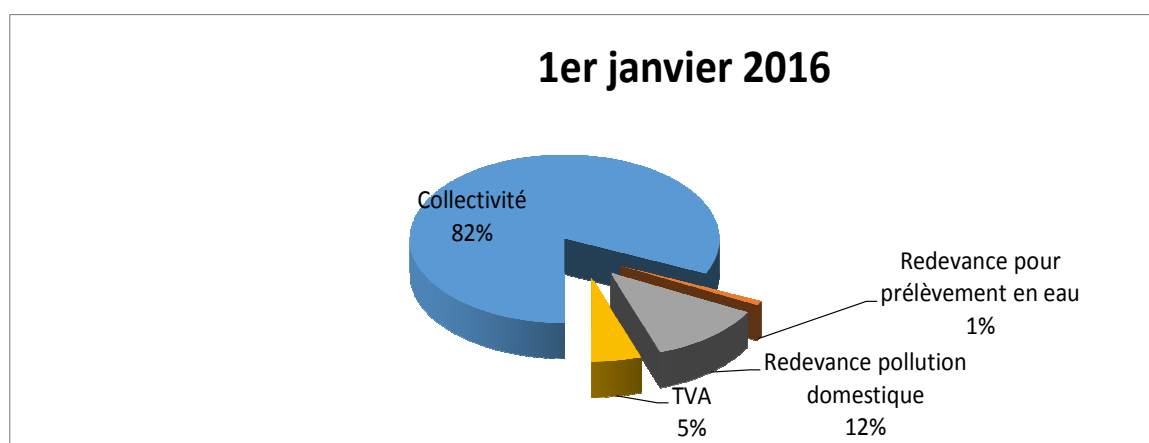
	Désignation	1er janvier 2015	1er janvier 2016	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	0,00	0,00	
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	0,00	0,00	
Part de la collectivité				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	83,24	85,50	2,72%
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	1,32	1,43	8,33%
Redevances et taxes				
	Redevance prélèvement ressource en eau (€/m3)	0,0831	0,025	-69,92%
	Redevance pollution domestique	0,31	0,315	1,61%
	TVA	5,5%	5,5%	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m3

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1er janvier 2015	1er janvier 2016	Variation
Exploitant	0,00	0,00	
Collectivité	241,64	257,10	6,40%
Redevance pour prélèvement en eau	9,97	3,00	-69,92%
Redevance pollution domestique	37,20	37,80	1,61%
TVA	15,88	16,38	3,15%
Total (TTC)	304,70	314,28	3,15%

Prix théorique du m3 pour un abonné consommant 120 m3:	2,54 €	2,62 €
--	--------	--------



18) La Facture de l'eau (7)

Sur Bouin, Hanc, Limalonges, Lorigné, Melleran, Montalembert, Montjean, Pioussay, Sauzé-Vaussais

	Désignation	1er janvier 2015	1er janvier 2016	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	0,00	0,00	
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	0,00	0,00	
Part de la collectivité				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	81,04	82,82	2,20%
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	1,88	1,85	-1,60%
Redevances et taxes				
	Redevance prélèvement ressource en eau (€/m3)	0,0831	0,025	-69,92%
	Redevance pollution domestique	0,31	0,315	1,61%
	TVA	5,5%	5,5%	

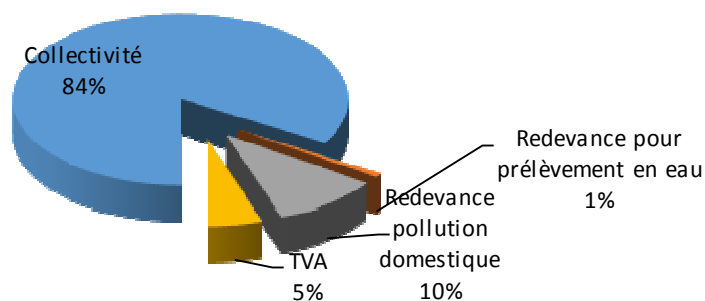
* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m3

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1er janvier 2015	1er janvier 2016	Variation
Exploitant	0,00	0,00	
Collectivité	306,64	304,82	-0,59%
Redevance pour prélèvement en eau	9,97	3,00	-69,92%
Redevance pollution domestique	37,20	37,80	1,61%
TVA	19,46	19,01	-2,32%
Total (TTC)	373,27	364,63	-2,32%

Prix théorique du m3 pour un abonné consommant 120 m3: 3,11 € 2015 / 3,04 € 2016

1er janvier 2016



19) La Facture de l'eau (8)

Sur Caunay, Clussais la Pommeraie, La Chapelle Poulloux, Mairé L'Evescault, Pers, Plibou

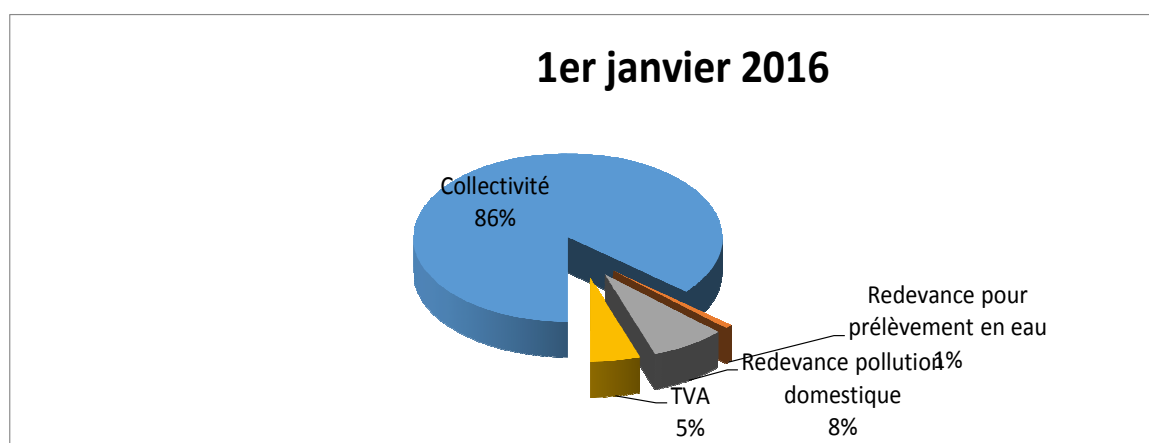
	Désignation	1er janvier 2015	1er janvier 2016	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	0,00	0,00	
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	0,00	0,00	
Part de la collectivité				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	81,04	82,82	2,20%
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	1,88	1,85	-1,60%
Redevances et taxes				
	Redevance prélèvement ressource en eau (€/m3)	0,0831	0,025	-69,92%
	Redevance pollution domestique	0,24	0,23	-4,17%
	TVA	5,5%	5,5%	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m3

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1er janvier 2015	1er janvier 2016	Variation
Exploitant	0,00	0,00	
Collectivité	306,64	304,82	-0,59%
Redevance pour prélèvement en eau	9,97	3,00	-69,92%
Redevance pollution domestique	28,80	27,60	-4,17%
TVA	19,00	18,45	-2,89%
Total (TTC)	364,41	353,87	-2,89%

Prix théorique du m3 pour un abonné consommant 120 m3:	3,04 €	2,95 €
--	--------	--------



20) La Facture de l'eau (9)

Sur Gournay-Loizé

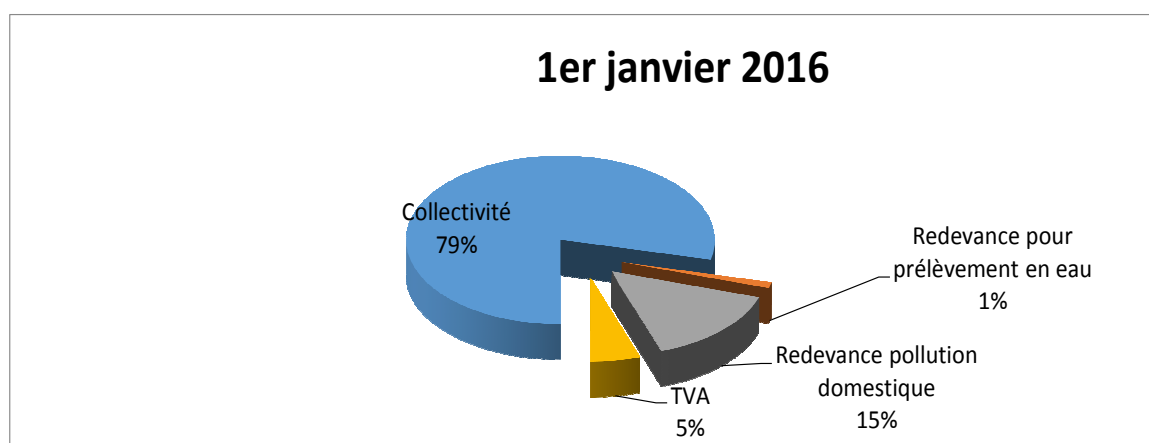
	Désignation	1er janvier 2015	1er janvier 2016	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	0,00	0,00	
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	0,00	0,00	
Part de la collectivité				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	76	78,50	3,29%
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	0,91	1,02	12,09%
Redevances et taxes				
	Redevance prélèvement ressource en eau (€/m3)	0,0831	0,025	-69,92%
	Redevance pollution domestique	0,31	0,315	1,61%
	TVA	5,5%	5,5%	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m3

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1er janvier 2015	1er janvier 2016	Variation
Exploitant	0,00	0,00	
Collectivité	185,20	200,90	8,48%
Redevance pour prélèvement en eau	9,97	3,00	-69,92%
Redevance pollution domestique	37,20	37,80	1,61%
TVA	12,78	13,29	4,01%
Total (TTC)	245,15	254,99	4,01%

Prix théorique du m3 pour un abonné consommant 120 m3:	2,04 €	2,12 €
--	--------	--------



21) Recettes d'Exploitation

Recettes de la collectivité

	2014	2015	Variation
Recettes de vente d'eau	1 652 011,43	3 610 219,45	118,53%
dont abonnements	600 387,50	1 109 902,00	84,86%
Régularisation des volumes exportés (+/-)			
Total recettes de vente d'eau	1 652 011,43	3 610 219,45	118,53%

L'augmentation des recettes pour le syndicat s'explique de trois manières :

Tout d'abord, il faut prendre en compte l'augmentation du nombre de communes (arrivée des 15 communes de l'ex-syndicat Rom-Bouleure et de la commune de Gournay-Loizé), la reprise en régie directe de la distribution de l'eau potable sur le secteur ouest, mais également le lissage du prix de l'eau sur de nombreuses communes qui sont en train de converger vers le prix de l'eau du territoire centre de référence qui a également été revalorisé entre 2014 et 2015.

INDICATEUR DE PERFORMANCE DU SERVICE

22) **Qualité de l'eau**

La qualité de l'eau du Syndicat 4B est contrôlée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) dans le cadre du contrôle sanitaire, et par le syndicat lui-même dans le cadre de son autocontrôle.

Les données relatives à la qualité de l'eau, définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique, sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'Agence Régionale de Santé.

Sur l'année 2015, les résultats de la surveillance de la qualité de l'eau distribuée sont les suivants :

Surveillance qualité de l'eau 2015 Distribution		Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements conformes	% de conformité
Contrôle sanitaire ARS	Conformité bactériologique	101	100	99%
	Conformité physico- chimique	103	103	100%
Autocontrôle	Conformité physico- chimique	120	120	100%

La surveillance analytique permet de s'assurer que les conditions de distribution des eaux ne sont pas de nature à générer des non-conformités analytiques au niveau des points d'usage.

Pour cela, le Syndicat a mis en place depuis Septembre 2013 un suivi des résiduels en chlore bi-mensuel au niveau des traitements de désinfection, des différents stockages des eaux, des installations sanitaires à risques, et des bouts d'antennes. Ce suivi des résiduels en chlore est complété par un suivi de la bactériologie.

Autocontrôle	Suivi de la bactériologie	476	449	94,3%
	Suivi Résiduel Chlore réseau de distribution	119 points de prélèvement, 1402 prélèvements sur l'année 2015		
	Suivi Chlore Stations et Réservoirs	25 points de prélèvement, 521 prélèvements sur l'année 2015		

Le contrôle sanitaire de l'ARS a révélé la non-conformité bactériologique d'un point (Mairie de Chizé, le 29/07) sur une analyse qui a été résolue et validée en retour de conformité le 04/08. Le taux de conformité du contrôle sanitaire a observé une évolution de 95,1% en bactériologie et de 96,7% en physico-chimie en 2014 à **99% en bactériologie et de 100% en physico-chimie en 2015.**

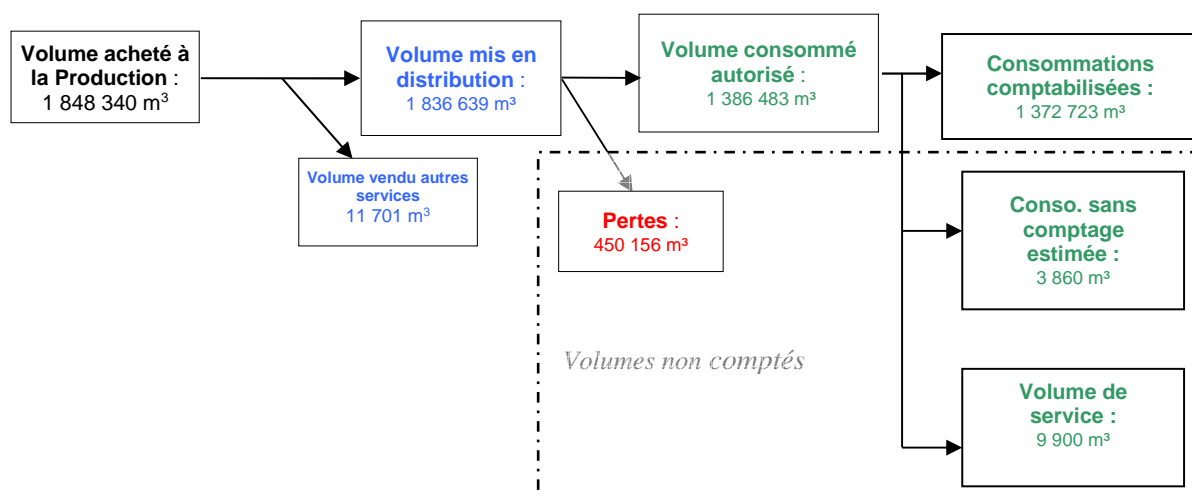
L'autocontrôle a également mis en évidence la présence de bactériologie sur des écarts de réseau. Tous ces points ont connu des actions correctives afin de retrouver une absence de bactériologie. Le taux de conformité du suivi de bactériologie a observé **une évolution de 83,7% en 2014 à 94.3% en 2015.**

23) Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

Le calcul de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a été modifié à compter de l'exercice 2013. L'indice se calcul sur une échelle de 0 à 120 au lieu d'une échelle de 0 à 100 points en 2012.

		nombre de points	points obtenus
A (1,2)	existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable	10	10
	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux	5	5
B (2)	Existence d'un inventaire des réseaux pour au moins la moitié du linéaire et une procédure de mise à jour	10	10
	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau) (3)	0 à 5	5
	connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations (3)	0 à 15	15
C	localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes	10	10
	Existence et mise à jour annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécanique	10	10
	Le plan des réseaux localise les branchements (uniquement pour service de distribution)	10	0
	document mentionnant les caractéristiques de chaque compteur: carnet métrologique, date de pose (uniquement pour les service de distribution)	10	10
	existence d'un document de localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10	10
	mise à jour du documents de localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10	10
	existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations et mise en oeuvre (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	10
	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins 50% du linéaire	5	0
TOTAL		120	105

24) Performance du réseau



Les consommations sans comptage (Essais de poteau incendie) sont estimées à 3 860 m³.
 Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 9 900 m³ selon la méthode d'estimation ASTEE.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- Rendement du réseau de distribution

$$= \frac{(\text{Volume consommé autorisé} + \text{Exportations})}{(\text{Volume produit} + \text{Importations})}$$

	2011	2012	2013	2014	2015
Rendement du réseau (%)	78,7%	78,1%	75,1%	76,0%	75,6%

- **Indice des volumes non comptés**

$$= \frac{\text{(Estimation consommations sans comptage + Volume de service + Pertes)}}{\text{(Longueur du réseau hors branchements)}}$$

	2011	2012	2013	2014	2015
Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j)	1,45	1,50	1,64	1,51	1,47

- **Indice linéaire de pertes en réseau**

$$= \frac{\text{Pertes}}{\text{Longueur du réseau hors branchements}}$$

	2011	2012	2013	2014	2015
Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /km/j)	1,40	1,43	1,59	1,46	1,43

- **Indice linéaire de consommation**

	2011	2012	2013	2014	2015
Indice linéaire de consommation (m ³ /km/j)	4,90	4,83	4,77	4,53	4,39

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE

25) Travaux réalisés au cours de l'exercice

Objet des travaux	Montant des travaux	Participation Communes
Renouvellement des colonnes du château d'eau des Fosses	52 800,00	
Renouvellement du réseau AEP Maisonnay - les Maisons Neuves	76 994,92	
Renouvellement du réseau AEP Paizay-le-Chapt - Puy Bôlain	50 318,57	
Renouvellement de réseau AEP impasse des Jardinets - Les Fosses	10 457,65	
Renouvellement de branchements plomb - Sauzé-Vaussais	24 337,10	
TOTAL	214 908,24	0,00

26) Acquisition d'équipements :

Objet des travaux	Montant des équipements
Achat de compteurs et de modules radio	114 914,82
Rachat du parc compteurs Rom-Bouleure à la SAUR	89 953,05
Achat d'une pilonneuse avec chariot	2 424,24
Licences de logiciels (portées par le Budget Principal)	1 213,03
Camion 7,5 tonnes (porté par le Budget Principal)	67 460,00
3 véhicules légers aménagés (portés par le Budget Principal)	47 019,37
Appareil de recherche de fuite (porté par le Budget Principal)	3 852,44
Matériel d'entretien espaces verts (désherbeur thermique et tondeuse débroussailluse, portés par le Budget Principal)	2 604,50
Petits équipements (portés par le Budget Principal)	2 101,75
Matériels informatiques et matériels de relève (portés par le Budget Principal)	8 327,15
TOTAL	339 870,35

Branchements en plomb

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements - Secteur Ouest	2014	2015
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	1	1
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	1	1
% de branchements en plomb restants/nombre total de brchts	0,03%	0,03%

Branchements - Secteur Centre	2014	2015
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	2	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchements en plomb restants/nombre total de brchts	0,00%	#DIV/0!

Branchements - Rom-Bouleure	2014	2015
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année		15
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	33	18
% de branchements en plomb restants/nombre total de brchts	0,80%	0,44%

Le syndicat a renouvelé 15 branchements plomb pendant l'année 2015 sur la commune de Sauzé-Vaussais. Il reste encore 1 branchement plomb, sur Prissé la Charrière, dont la solution technique pour le renouveler n'a pas encore été mise en œuvre.

Le syndicat a effectué le renouvellement des 18 autres branchements plomb de Sauzé-Vaussais en début d'année 2016.

27) **Etat de la dette**

Cette valeur correspond à la durée nécessaire au syndicat pour rembourser la dette du service d'eau potable si la totalité de l'autofinancement dégagé est affectée à celle-ci.

L'état de la dette au 31 décembre 2015 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2014	2015
Encours de la dette au 31 décembre (€)	662 813,48 €	1 179 362,76 €
Epargne brute annuelle (€)	584 156,20 €	1 373 677,52 €
Durée d'extinction de la dette par la seule capacité d'autofinancement (en année)	1,13	0,86
Recettes réelles	2 145 222,11	4 095 826,96
Dépenses réelles	1 561 065,91	2 722 149,44
Remboursements au cours de l'exercice	95 837,89	850 488,62
dont en intérêts	31 028,58	51 919,11
dont en capital	64 809,31	798 569,51

L'épargne brute annuelle (=capacité d'autofinancement) = recettes réelles – dépenses réelles

En 2015, le SMAEP 4B a repris 3 emprunts de l'ex-syndicat Rom-Bouleure pour un capital restant dû de 705 181.12 € dont un emprunt indexé sur le franc suisse qui a finalement été totalement remboursé en septembre 2015. 6 emprunts ont également été renégociés avec le Crédit agricole au cours de l'exercice 2015 pour un capital restant dû de 642 133.28 €. Ces 6 emprunts sont désormais portés par le budget Principal du SMAEP 4B et le budget Distribution participe au remboursement de ce nouveau prêt compacté à hauteur de 41.22%.

28) **Amortissements réalisés**

	2012	2013	2014	2015
Montant de la dotation aux amortissements	253 928,42	318 067,44	333 899,54	882 803,86